JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 8 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 mars 1907, M. le Comte Henri de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, est nommé Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près S. M. le Roi d'Italie, en remplacement de S. Exc. M. Dugué de Mac-Carthy, mis à la disposition de S. A. S. le Prince.

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 mars 1907, M. François Roussel, ancien Maître des Requêtes au Conseil d'Etat de France, est nommé Secrétaire Général du Gouvernement, en remplacement de M. le Comte Henri de Maleville, appelé à d'autres fonctions.

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 mars 1907, M. François Roussel, Secrétaire Général du Gouvernement, est nommé Conseiller d'Etat, en remplacement de M. le Comte Henri de Maleville.

Par Ordonnance Souveraine en date du 6 mars 1907, M. Edouard-Eugène Robellaz, Architecte, est nommé Conservateur honoraire du Palais de S. A. S. le Prince.

Par Ordonnance Souveraine en date du 6 mars 1907, M. Fulbert Aureglia, Architecte diplômé du Gouvernement Français, est nommé Conservateur du Palais de S. A. S. le Prince et Architecte de Ses Domaines.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Comme le Journal de Monaco l'a brièvement annoncé, S. A. S. le Prince a daigné procéder le lundi 4 mars à l'inauguration de la nouvelle poterie artistique de Monaco.

Le bâtiment où doit s'abriter l'industrie naissante s'élève en bordure de l'avenue de Monte Carlo du côté de la mer. L'architecte a trouvé le moven d'utiliser l'étroit escarpement de rochers qui s'avance dans la rade de la Condamine, sans nuire à l'agrément du paysage. Sa construction, située en contrebas de l'avenue, offre l'aspect d'une coquette villa sur laquelle s'étend une plateforme entourée d'une élégante balustrade dont le motif principal dissimule l'orifice de la cheminée. L'emploi de puissants fumivores remédie

en même temps aux incommodités dont l'activité des fours aurait pu faire souffrir les habitués de cette belle promenade.

Grâce à ces précautions, elle ne leur offrira qu'un attrait de plus. M. Eugène Baudin, à qui est confiée la direction artistique de l'entreprise, s'est, depuis plusieurs années déjà, acquis une légitime réputation dans le monde des céramistes et des amateurs. De ses fours de Saint-Briac sont sorties des œuvres qui se distinguent par le caractère original de leurs formes et par la conception personnelle de leur décoration. Sous l'impulsion de cet excellent artiste et au moyen d'un outillage perfectionne, il n'est pas douteux que l'industrie du potier ne prenne bientôt un rapide essor dans la Principauté. Ce ne sera d'ailleurs qu'une renaissance. Car, il y a une quinzaine d'années, l'ancienne poterie de Monaco, quoique ne disposant pas alors d'une organisation aussi heureusement comprise, put faire apprécier ses grès flammés et ses produits originaux des étrangers en villégiature dans cette région.

Aussi Son Altesse Sérénissime avait-Elle tenu à venir apporter Ses encouragements à cette nouvelle manifestation de l'activité sans cesse croissante de la Principauté.

Le Prince, accompagné de M. le Lieutenant de Juniac, arriva à quatre heures et fut reçu par M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer; M. Georges Bornier, directeur général; M. Demerlé, architecte; MM. de Saint-André et Tessier.

Son Altesse Sérénissime se dirigea vers la salle d'Exposition qui avait reçu pour la circonstance une charmante décoration florale. Là M. Baudin soumit à la haute approbation du Prince les premières productions de l'usine, vases aux formes neuves et gracieuses où le feu a déposé les tons les plus capricieusement variés. Il exprima ensuite son désir de consacrer tous ses efforts à faire revivre la réputation de l'ancienne poterie de Monaco et porta à la connaissance de Son Altesse les télégrammes qu'il avait reçus de différentes personnalités, parmi lesquelles M. J. Reinach, M. Millerand, ancien ministre, et M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France. Ce dernier télégramme était conçu en ces termes: « Suis heureux de vous envoyer, précisément aujourd'hui, mes cordiales félicitations et amitiés. »

S. A. S. le Prince, après avoir longuement admíré les objets exposés, Se rendit avec les personnes qui l'accompagnaient, dans la salle de moulage où les ouvriers travaillent au tour, puis dans l'atelier d'émaillage et, de là, dans la salle où sont disposés les fours. Au cours de cette visite, M. Baudin ne cessa de fournir des explications détaillées auxquelles Son Altesse prit un grand

Le Prince, avant de quitter l'usine, a exprimé à M. Baudin de vives félicitations et des vœux pour le succès de son entreprise, puis S'est

constate avec plaisir que vous avez doté ce pays, dans de très heureuses conditions, d'une industrie qui participera pour sa part à sa prospérité et c'est un nouveau service que vous avez rendu à la Principauté. »

A l'issue de cette cérémonie, Son Altesse Sérénissime a bien voulu inaugurer les deux magnifiques terrasses qui viennent d'être achevées entre le Casino et le bureau des Postes de Monte Carlo. Le Prince y a prolongé Sa promenade, en dépit de la tempête, admirant l'heureuse disposition du travail et le spectacle grandiose qu'offrait la mer dont les vagues, soulevées par le vent, venaient se briser sur les digues et sur les rochers de la côte.

Son Altesse Sérénissime a félicité de nouveau M. Camille Blanc, pour les embellissements dont la Principauté lui est redevable. Elle a également exprimé Sa satisfaction à M. Demerlé, l'architecte de la Poterie, et à M. Tessier à qui l'on doit l'exécution des terrasses.

Une manifestation a été organisée hier lundi en l'honneur de M. de Loth, le maire récemment nommé de Monaco. Les Sociétés musicales de la Principauté, auxquelles s'étaient jointes des délégations des Sociétés sportives et de bienfaisance, ont offert à l'excellent et dévoué magistrat une sérénade dont la signification de déférente sympathie a été soulignée par les acclamations enthousiastes de la population.

La Mairie, où M. de Loth avait désiré accueillir les délégués des associations, avait reçu une gracieuse décoration formée de drapeaux aux couleurs monégasques et de guirlandes de lampions blancs et rouges. La place, sur laquelle s'étaient groupées les diverses Sociétés, était elle-même illuminée de lanternes vénitiennes.

M. de Loth, entouré des membres de la Commission Communale, MM. Honoré Bellando. Gindre, A. Blanchy, Charles de Castro et Néri, a reçu les félicitations des nombreuses personnalités qui avaient tenu à s'associer à sa joie et à applaudir à sa nomination. Il a eu pour chacune d'elles un mot aimable et a exprimé avec bonheur la satisfaction qu'il éprouvait à voir tant et de si cordiales sympathies s'affirmer à son égard.

Les Sociétés se sont ensuite fait entendre. La Société Philharmonique, dont le nouveau maire est président, a ouvert le concert. Sont venues ensuite: l'Avenir, l'Estudiantina, la Lyre Monégasque et l'Accord Parfait. Toutes ont recueilli de vifs applaudissements.

A ce moment, M. de Loth, s'étant avancé sur le seuil de la Mairie, est l'objet d'une chaleureuse ovation.

M. Bérenger, collaborateur de M. de Loth à la Philharmonique, prenant la parole au nom des Sociétés, prononce l'allocution suivante :

Messieurs.

Son Altesse Sérénissime vient de donner une nouvelle preuve de Sa justice et de Sa connaissance des hommes adressé en ces termes à M. Camille Blanc: « Je | en appelant aux fonctions de premier magistrat de la Principauté, M. le Cher de Loth, dont la vie se résume en ces mots: « Honneur, travail, dévouement ».

Monsieur le Maire,

Pendant de longues années vous avez été le fidèle collaborateur du regretté Comte Gastaldi, vous en êtes aujourd'hui le digne successeur.

Toutes les Sociétés musicales, sportives, artistiques, Associations, Comités de bienfaisance vous adressent leurs plus sincères félicitations pour votre nomination et ont grand plaisir à prendre part à cette manifestation, vous prouvant ainsi combien elles sont et resteront toujours attachées à votre personne.

Messieurs,

Soulignons par des applaudissements unanimes l'heureux choix de notre Auguste Souverain.

Le public manifeste par ses applaudissements enthousiastes qu'il s'associe aux paroles prononcées par M. Bérenger, à qui le Maire de Monaco répond dans un langage empreint d'émotion et de reconnaissance.

M. de Loth rappelle que depuis près d'un demisiècle il s'est fait le serviteur dévoué de la Maison Princière. Il doit à cet attachement éprouvé d'avoir été appelé par S. A. S. le Prince à la plus haute fonction communale. Il se félicite de trouver ainsi l'occasion de témoigner plus encore, si c'est possible, son dévouement au Souverain de ce pays.

C'est en m'inspirant de Son Haut exemple, ajoute-t-il, que je m'efforcerai de continuer à mériter votre affectueuse approbation et à justifier votre sympathie. Je puiserai dans la manifestation de ce soir les précieux encouragements qu'elle comporte, et je saurai m'en souvenir pour seconder de tout mon cœur les desseins de notre Auguste Souverain, qui veut la Principautè toujours plus prospère et ses habitants toujours plus unis et plus heureux. Vive le Prince Albert! Vive le Prince Louis! Vive la Principauté!

D'unanimes et enthousiastes acclamations saluent la fin de ce discours. Quand elles se sont apaisées, M. Gindre, au nom de la Commission Communale, adresse ses félicitations et celles de ses collègues à M. de Loth. Il dit combien la Commission a été heureuse et fière de cette nomination qui satisfait aux vœux de la population.

M. le Maire répond qu'il est profondément touché des paroles de M. Gindre. Vous pouvez, dit-il, compter sur tout mon dévouement à nos communs travaux; en nous efforçant de faire le plus de bien possible, nous seconderons les vues de notre Prince et nous contribuerons, ce qui doit être notre première préoccupation, à justifier Sa confiance et à Lui maintenir la grande et respectueuse affection que la population Lui porte.

Cette belle manifestation s'est terminée par un punch d'honneur auquel ont pris part tous les membres des Sociétés présentes et qui s'est prolongé au milieu de la plus sincère cordialité.

M. le Président de la République a fait parvenir au Consulat de France un vase de Sèvres de grande valeur pour la fête franco-italienne de charité du 19 mars.

Le premier tirage de la grande loterie organisée au profit des caisses de secours des Comités de bienfaisance des Colonies française et italienne, a eu lieu au Casino de Monte Carlo dans la nuit de dimanche à lundi.

Voici la liste des numéros gagnants

Le numéro 2.781 gagne 5.000 francs. Le numéro 2.014 gagne 1.000 francs.

Les quinze numéros suivants gagnent chacun 100 fr.: 17.754 — 15.356 — 18.876 — 19.915 — 19.449 7.420 — 10.384 — 14.573 — 3.588 — 15.805 2.270 — 11.795 — 4.508 — 190 — 9.280

Il sera procede au deuxième tirage le 19 mars et au troisième le 2 avril. Tous les billets vendus donnent droit à ces trois tirages. Le tirage de la loterie des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, au profit des orphelines et du patronage aura lieu le 23 courant.

La 24º Exposition internationale d'Alimentation et d'Hygiène, sous le haut patronage de M. le Ministre du Commerce, aura lieu à Paris, au jardin des Tuileries, du 12 au 22 avril inclus.

Une importance toujours croissante est donnée à la Section Etrangère, et les commerçants et industriels ont le plus grand intérêt à faire figurer leurs produits à la dite Exposition, qui est, chaque année, honorée de la visite de M. le Président de la République.

Les Cours de vacances inaugurés en 1894 par l'Alliance française, association nationale pour la propagation de la langue française, reconnue d'utilité publique, auront lieu cette année à Paris, en juillet et en août.

Le Consulat de France tient à la disposition de tous les professeurs et étudiants, désireux de se perfectionner dans la connaissance de la littérature et de la langue française, des programmes des cours de vacances pour 1907.

M. Victorien Sardou, membre de l'Académie française, est arrivé, en compagnie de M^{me} Sardou, pour assister à la création de *Théodora* au théâtre de Monte Carlo.

M. et Mme Sardou se sont installes au Cap d'Ail.

Grand succès de gaieté pour le spectacle de cette semaine au Palais des Beaux-Arts.

Dranem y a mis la salle en joie par son comique extravagant et s'est fait, maintes fois, rappeler par un public qui ne se lassait pas de l'entendre.

Souper d'adieu, la jolie comédie de Maurice Vaucaire, a été jouée à ravir par la charmante miss Campton et par MM. Lucien Prad et Berthey.

Enfin *l'Ardent Artilleur*, la pochade militaire où Tristan Bernard a mis tant de verve fantasque, a été l'occasion d'un vif succès pour M^{mes} Crozet et Calvill, ainsi que pour M. Berthez.

Ce programme a fait place, vendredi et samedi, à une gracieuse pantomime de René Maizeroy, la Leçon de Vénus dont la musique est due à M. Charles Cuvilier. Miles Piron, A. Meunier et Ricotti y ont fait applaudir leur grâce de mimes et leur virtuosité de danseuses. Dans ses spirituelles chansons l'excellent poète montmartrois Hyspa a obtenu un succès très vif, et la Revue Foraine de M. George Chepfer, jouée par l'Auteur et Mile Derminy, du Palais Royal, a été enlevée avec un entrain endiablé aux bravos répétés du public.

Le tournoi du Lawn Tennis Club de Monte Carlo a eu lieu la semaine passée sur les « courts » de la Condamine. Une foule élégante et nombreuse a suivi avec intérêt les parties qui ont été très brillamment disputées.

Concerts

Le célèbre violoniste Jan Kubelik s'est fait entendre au dernier concert classique. Sa réputation universelle n'est pas au-dessus de son extraordinaire virtuosité, de sa prodigieuse technique et surtout du sentiment et du style qui en font un interprète incomparable des maîtres. Il a joué au milieu des ovations la Fantaisie Ecossaise de Max Bruch, la Havanaise de Saint-Saëns dont il a traduit délicieusement la caressante morbidezza, la périlleuse et brillante Campanella de Paganini; puis, en dehors du programme, la charmante page descriptive, le Cygne de Saint-Saëns, et le Zéphyr du compositeur tchèque Zèns Hubay.

Le bel orchestre du Casino avait inscrit à son programme l'ouverture de la Fête Académique de Brahms, construite sur un mouvement de marche et qui contient de jolies phrases mélodieuses sur une orchestration colorée. On a entendu ensuite des fragments du *Manfred* de Schumann. Les tourments auxquels est en proie le héros Byronien sont dépeints avec une douloureuse et poignante énergie. Des accords précipités expriment le drame qui se déroule dans l'âme bouleversée de Manfred; puis vient le thème qui caractérise le personnage; bientôt le chant de la clarinette, dominant les rumeurs de l'orchestre, ramène le souvenir du passé; enfin reparaît le motif initial qui donne à l'ouverture son caractère si profondément émouvant.

Le second fragment, *Entr'acte*, est une des seules pages descriptives qu'on rencontre dans l'œuvre de Schumann. C'est une admirable impression de la nature alpestre.

Il est suivi du Ranz des vaches, où le chalumeau des bergers se joint au cor anglais. La phrase expressive qui est confiée à cet instrument a été dite avec une pureté parfaite par M. Dorel et lui a valu une ovation méritée.

Le dernier fragment, la Fée des Alpes, évoque à l'aide d'une musique délicate et vaporeuse la figure de la fée sous l'arc-en-ciel du torrent. C'est peut-être la partie la plus inspirée de l'œuvre.

L'orchestre a donné encore les Murmures de la Forêt, l'admirable page de Wagner si souvent applaudie au concert. Le frémissement continu des cordes, le chant exquis des bois ont été merveilleusement rendus par l'orchestre sous la direction de M. Jehin.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Dans son audience du 7 mars 1907 le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles :

Beakhurst, Georges, né à Paris, le 5 novembre 1882, chauffeur-mécanicien, demeurant à Nice, 100 francs d'amende; déclaré ses patrons civilement responsables;

Bellardi, Laurent, né à Turin (Italie), le 3 novembre 1889, chauffeur-mécanicien, demeurant à Monte Carlo, 50 francs d'amende; déclaré son patron civilement responsable;

Danel, Fernand, ne à Béthune (Pas-de-Calais), le 22 novembre 1879, chauffeur mécanicien, demeurant à Nice, 50 francs d'amende;

Comte Charles de Landberg, ne a Stockholm (Suède), le 24 mars 1843, chambellan, demeurant a Nice, 50 francs d'amende pour complicité;

Tiercelin, Edmond-Théodore, ne à Nemours (Seine-et-Marne) le 6 février 1876, chauffeur-mécanicien, demeurant à Puteaux (Seine), 200 fr. d'amende pour homicide par imprudence; déclaré ses patrons civilement responsables.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion :

Caen, Joseph, né à Saar-Union (Bas-Rhin), le 1er octobre 1848, menuisier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende.

Jeudi 14 Mars 1907, à 2 heures et demie

17° CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE sous la direction de M. Leon JEHIN avec le concours de M. Jan KUBELIK, violoniste

Pianiste accompagnateur : M. L. Schwab.

SUR LE LITTORAL

S. M. le Roi Guillaume II de Wurtemberg, accompagné d'une nombreuse suite, est arrivé mardi soir au Cap Martin où Sa Majesté compte faire un séjour d'un mois.

M. Joë Chamberlain, ancien ministre d'Angleterre, est arrivé avec sa famille à Saint-Raphaël où il a l'intention de séjourner pendant deux mois.

Le Riviera-Palace, le somptueux hôtel qui domine la baie de Monaco, a donné hier soir son bal annuel. La réunion était nombreuse et particulièrement brillante. Un cotillon des plus animés a retenu les danseurs jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

La Damnation de Faust, legende dramatique en 4 actes et 10 tableaux de Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg. — Distribution: Marguerite, Mile Lindsay; Faust, M. Roussellère; Méphistofélès, M. Renaud; Brander, M. Chalmin; Premier buveur, M. Girerd; Deuxième buveur, M. Pailhard; Troisième buveur, M. Armand. — Chef d'orchestre, M. Léon Jehin.

La reprise de la Damnation de Faust a provoqué l'enthousiasme parmi les habitués du théâtre de Monte Carlo, où nous parcourons, à l'heure actuelle, toute la gamme des émotions d'art, avec ravissement.

M. Raoul Gunsbourg nous avait déjà fait contempler, par d'inoubliables spectacles, la colossale inspiration qui a donné lieu à des actions lyriques bien différentes les unes des autres. Le souvenir de la Semaine des Faust, ici, est ineffaçable. Il y a deux ans, ce fut en effet le triomphe théâtral définitif de l'œuvre de Berlioz, qui brilla surtout dans les soirées du cycle de la trilogie des Faust; et c'est par cette triple évocation que les spectateurs ont pu mieux saisir la pensée philosophique de Gœthe et mieux pénétrer dans le mystère de sa puissante fiction.

Le public du littoral qui a particulièrement senti les sublimes beautés de la Damnation, a tenu à assister à la continuation de son apothéose. Et son émotion se manifesta en de longues et chaleureuses acclamations.

Reviendrons-nous sur la richesse de la langue musicale de cette partition merveilleuse, dont nous avons maintes fois exposé l'analyse dans ces colonnes? Rappelons-en les pages poétiques, descriptives et vivement colorées qui, dès la première partie, rayonnent dans la Marche hongroise, d'une magnifique sonorité, et dans la scène de la bataille, d'incomparable orchestration.

Citons, dans la suite, la poignante invocation de Faust à la mort libératrice; le passage de la fête de Pâques, d'un remarquable sentiment mystique; la Chanson de la Sorcière et la fugue satirique d'une variété de facture surprenante.

Nous passons, ainsi, de merveille en merveille. Avec quel enchaînement logique on est amené, par une série d'émotions, de l'air des roses et du chœur de la séduction, à la danse des Sylphes! Les chœurs des soldats et des étudiants, d'une mélodie si originale, frappent surtout par leur fusion. Puis vient l'idylle amoureuse entre Faust et Marguerite, où le chant d'un grand élan d'âme alterne avec les notes pathétiques à la félicité suprême et troublante.

Voici encore des pages tour à tour exquises, sublimes, originales, impitoyables, effrayantes: le menuet, après la sérénade de Méphistofélès, le second duo des amoureux, le trio entre les deux amants et l'Esprit du mal.

L'abandon de Marguerite, son délire et sa désolation sont exprimés par un gémissement de violons d'un effet irrésistible. Ainsi les beautés de l'inspiration vont, d'enchantement en enchantement, jusqu'au bout. Quelle profonde idée philosophique et quelle science musicale dans l'invocation de la Nature! Au nombre des passages d'une perfection descriptive remarquable, il faut compter la scène au cours de laquelle Méphistofélès condamne Faust.

L'inspiration fantastique de Berlioz est complétée par cette course à l'abîme, dont l'exécution est aussi audacieuse que son impression est terrifiante.

La Direction a très accortement confié les différents rôles de la *Damnation de Faust* à des artistes célèbres dont les superbes voix se fusionnent à souhait avec les sonorités de l'orchestre.

Dans le rôle de Marguerite, Mile Lindsay a été la délicieuse artiste qu'on a coutume d'admirer partout: elle incarne l'héroïne rêvée par les poètes et les musiciens qui en ont voulu réaliser l'action, avec un art supérieur. Tendre, pathétique, douloureuse, priante ou délirante, elle a été toute âme et toute poésie. Sa voix vibrante et pure, d'une homogénéité remarquable et son style châtié ont provoqué la plus vive impression.

Après avoir été saluée d'applaudissements unanimes dès son apparition sur la scène, M^{11e} Lindsay se fit acclamer plus particulièrement dans la romance du Roi de Thulé, au troisième acte, puis à la fin du monologue du dernier acte.

M. Rousselière, qui fut le digne partenaire de M^{11e} Farrar, au cours des représentations du cycle de la trilogie des *Faust* dont nous avons parlé plus haut, a joué et chanté le rôle de l'immortel héros de Gœthe en artiste sûr de lui et en comédien parfait. Il y a été très chaleureusement applaudi, et son succès fut aussi complet que légitime.

Méphistofélès, c'était M. Renaud, qui, depuis qu'il incarne ce personnage, en a fouillé tous les aspects et toutes les nuances au point d'en développer le caractère d'une façon définitive. Il s'y adapte si étroitement qu'il nous apparaît l'Esprit du Mal luimême, suivant la tradition de la célèbre légende.

Si M. Renaud a électrisé la salle par les éclats de sa voix magnifique, il faut ajouter qu'il l'a surtout subjuguée par l'effet de sa composition absolument saisissante d'attitudes, de gestes, de mimique, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter son très grand succès personnel.

M. Chalmin s'est fait applaudir dans son rôle épisodique, auquel il a donné l'allure qui convient au caractère de l'ivrogne Brander. La chanson du rat, qu'il souligne de façon tout à fait originale, lui a été redemandée.

Les chœurs ont eu encore un plus large droit au succès général de la soirée. Savamment stylés par M. Vialet, ils ont contribué, par leur vie et leur vigueur exceptionnelles, à la toute parfaite interprétation de l'œuvre de Berlioz, dont l'exécution orchestrale, sous la direction de M.Léon Jehin, mérite tous les éloges.

Un très vif succès était réservé au ballet aérien, fort bien réglé par Heidenreich.

Dans la superbe mise en scène, les décors magnifiquement artistiques de M. Visconti et les décors lumineux de M. Eugène Frey ne seront pas oubliés. C'est tout dire.

FERNAND PLATY.

Le Mouvement Pacifiste

DE LA SOLIDARITÉ DES RACES HUMAINES DEVANT LE PROBLÈME DE LA PAIX ARMÉE

CHINE ET EUROPE

Par M. IZARD

Secrétaire général de l'Institut international de la Paix

SUITE

TITRE II

La Chine a déjà passé ce stage d'évolution.

Les hommes et les sociétés, écrivait récemment le grand Tolstoï, se trouvent toujours dans un état transitoire d'un âge à un autre; mais à certaines époques, ces passages, pour l'homme comme pour la société, sont particulièrement sensibles. De même que l'homme sent tout d'un coup qu'il ne peut plus continuer sa vie d'enfant, de même dans la vie des peuples, il arrive des périodes où la société ne peut plus continuer à vivre comme auparavant et sent le besoin de changer d'habitudes, d'organisations, de buts.

C'est cette période transitoire de l'enfance à l'âge adulte que traversent maintenant, semble-t-il, tous les peuples, ceux d'Orient comme ceux d'Occident, qui vivent en Etats.

Mais ce passage se manifeste d'une façon différente pour les différentes races, suivant leur évolution antérieure.

L'Occident, nous l'avons vu, a poussé à l'extrême le progrès matériel, laissant considérablement en arrière son développement moral; d'où ses tendances actuelles vers une mentalité plus humaine.

L'inverse a lieu pour l'Orient, pour la Chine en particulier.

La tendance actuelle de cette nation, calme et laborieuse, n'est pas d'imiter servilement les races blanches, mais de rétablir chez elle l'équilibre, en adaptant leurs progrès matériels à sa mentalité spéciale, fruit d'une lente élaboration dans les siècles passés.

Au premier abord, il pourrait paraître très naturel que la Chine, rejetant son passé, se transformât de fond en comble à l'image de l'Europe, profitant ainsi d'un seul coup, de sa science moderne, de ses progrès, de son soi-disant bien être!

Cette résolution qui, paraît très simple à nos cervaux d'Occident, ne saurait nullement convenir au sage peuple chinois et il s'en rend bien compte.

Introduire la même constitution, la même organisation militaire, peut-être le même service militaire obligatoire, cela signifierait renoncer à tout ce par quoi a vécu et vit le peuple chinois, à son passé, à la vie raisonnable agricole, à cette vie qui au dire de Tolstoi, est la vraie voie, — le tao —, non seulement pour la Chine, mais pour toute l'humanité (1).

Admettons qu'adoptant l'organisation Occidentale la Chine chasse les Européens, qu'elle ait une constitution, une forte armée permanente. Le Japon l'a fait et les conséquences de toutes ces mesures se sont manifestées avec évidence. La situation de son peuple se rapproche de plus en plus de celle des peuples d'Europe. En est-il plus heureux? Non, puique le même malaise commence à s'y faire sentir.

Les Etat de l'Europe occidentale, très puissants en apparence, peuvent actuellement écraser l'armée chinoise, mais la situation des gens qui vivent dans ces Etats ne peut être comparée à celle des Chinois: elle est de beaucoup plus triste, quelque brillante qu'elle apparaisse au premier abord.

Tout ce que font les peuples occidentaux peut et doit servir d'exemple aux peuples orientaux, non d'exemple de ce qu'il faut faire, mais d'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

La Chine se trouve à l'heure actuelle dans des conditions particulièrement favorables pour profiter de cette leçon.

Sans avoir abandonné l'agriculture, sans être encore écrasée sous les charges de « la Paix armée », étouffée sous les lois diverses des régimes européens, sans avoir perdu la foi dans une loi divine, elle se trouve sur le carrefour que les

(1) Le Courrier Européen, 30 novembre 1906

peuples européens ont traversé depuis longtemps. Elle doit au monde d'en éviter les folles erreurs; il serait en tous cas incompréhensible que par la faute de l'Europe, l'Empire du Milieu ne suivit pas la voie pacifique de progrès, qui est le propre de sa destinée.

Et cette destinée, Tolstoï, dans sa célèbre lettre à un Chinois, l'a définie avec force (1):

« Il me semble, dit-il, que notre temps est celui « d'une grande transformation de la vie des « hommes, et que la *Chine*, en tête des peuples « d'Orient, doit y jouer un grand rôle.

« Il me semble que la mission des peuples « d'Orient, de la Chine, de la Perse, de la Tur-« quie, des Indes, et, peut-être du Japon, s'il « n'est pas encore entièrement enserré dans les « filets de la civilisation européenne, consistera à indiquer aux peuples la véritable voie de la « liberté, cette voie qu'on ne peut exprimer en « langue chinoise par un autre mot que celui de : « Tao; c'est-à-dire l'activité conforme à la loi « éternelle, fondamentale de la vie humaine. »

En résumé, la Chine a franchi depuis des siècles le stage évolutif moral que traverse l'Europe. Si elle ne peut rester plus longtemps en arrière au point de vue du progrès matériel, il ne s'en suit pas qu'elle doive adopter la mentalité spéciale que ce progrès a développé en nous. Son idéal est l'opposé du nôtre, entièrement pacifique et hélas, plus conforme à la vraie valeur de la vie.

Le monde entier a intérêt, à ce que cet idéal oriental subsiste et contrebalance celui de l'Occident, dont la prépondérance n'est certes pas désirable à l'heure présente. Annie Besant a magistralement défini en quoi diffèrent ces idéals et combien tous deux sont nécessaires.

Pour la compréhension de notre thèse — à savoir que : que l'Europe, est intéressée à éviter à la Chine les charges de la Paix armée et que pour cela il n'y a qu'à la laisser évoluer dans le sens de sa propre mentalité — il est nécessaire de montrer ce que sont ces idéals orientaux et occidentaux.

Nous ne saurions mieux faire que de citer l'éminent auteur de la: sagesse antique.

 $(A \ suivre).$

E. IZARD.

(1) Courrier Européen (op. cit).

L'Administrateur-Gérant: L. Aureglia

Etude de Me Carrière, licencié en droit notaire à Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le 14 mars 1907, à 2 heures du soir, en l'étude et par le ministère de Mc Carrière, de la

VILLA SOUVENANCE

sise à Monte Carlo, en face le Casino, à l'angle du boulevard des Moulins et de l'avenue Saint-Michel.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix, outre les charges,..... 200,000 fr. Consignation pour enchérir...... 10,000 fr.

Prix payable après les formalités hypothécaires. On peut traiter de gré à gré avant les enchères.

Pour renseignements, s'adresser à Me Carrière, dépositaire du cahier des charges.

A vendre fauteuils et banquettes

provenant du Théâtre de Monte Carlo

S'adresser à l'ÉCONOMAT de la Société des Bains de Mer, impasse de la Fontaine.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Samedi 13 Avril 1907, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres, au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivant à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR:

- 1º Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1906-1907;
- 2º Rapport des Commissaires;
- 3º Approbation des Comptes s'il y a lieu;
- 4º Fixation du Dividende;
- 5º Ratification de la nomination du Directeur général;
- 6° Nomination des Commissaires des Comptes.

PUBLICATION

En conformité des articles 49 et suivants du Code de Commerce

Suivant acte sous signature privée, en date à Monaco du 28 février 1907, portant la mention: Enregistré à Monaco le sept mars 1907, f° 45 r°, c°s 7 et suivantes, reçu (mandat) un franc; à 0,20 % (cession de bail Chiavassa) trois francs-cinquante-deux centimes; à 0,20 % (cession de bail Bonino) quinze francs quatre-vingt-quatre centimes; à (1 %) dix francs; (dissolution de société) trois francs, signé: de Guiraud;

La société en nom collectif formée entre les soussignés Bonino et Chiavassa pour l'exploitation du commerce d'entreprise de peinture, vitrerie et papiers peints à Monaco, suivant acte sous seing privé en date à Monaco du quatre juillet mil neuf cent un, enregistré à Monaco le quatre décembre mil neuf cent un, fo 46 vo, co 7, a été dissoute d'un commun accord à partir du dit jour 28 février 1907.

Monsieur Jean Capella, comptable, demeurant à Monaco, a été nommé liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour extrait certifié conforme, signé:

François Bonino Thomas Chiavassa

Un double du dit acte de dissolution de société a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur ce jourd'hui même pour être transcrit sur le registre et affiché pendant trois mois dans la salle des audiences, conformément à la loi.

Monaco, le 12 mars 1907.

AVIS

La société de fait ayant existé entre MM. Pierre-François Luca et Maurice André pour l'exploitation d'un fonds de commerce de café-restaurant, sis à Monaco, avenue de la Gare, nº 5, dénommé Brasserie Moderne, a été dissoute, d'un commun accord, à compter du 1er mars courant (1907).

Toutes réclamations doivent être adressées audit fonds, à M. Luca seul chargé du règlement du passif.

Monaco, le 12 mars 1907.

Luca. — André Maurice.

Etude de Me Charles Tobon, Huissier à Monaco 30, rue du Milieu.

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le jeudi quatorze mars 1907, à deux heures du soir, dans un appartement au deuxième étage de la Villa Les Myrthes, rue des Moneghetti, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de la demoiselle Robin, et consistant en : armoires, tables, chaises, buffet, lit pliant, fauteuils, etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du cinq mars 1907, enregistrée.

Au comptant, 5% en sus pour frais d'enchères.

Charles Tobon.

Etude de Me Charles Tobon, huissier à Monaco, 30, rue du Milieu.

VENTE VOLOATAIRE

Le vendredi quinze mars 1907, à deux heures du soir, à la Salle de Ventes Bricoux, rue des Orangers, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en: pianos, canapés, fauteuils, chaises, tables, tableaux, gravures, pendules, bijouterie fantaisie, tapis, rideaux, tentures, glaces, bibelots divers, lit avec sommier, commode, bahut, baignoire et chauffe-bain, etc.

Au comptant.

Charles Tobon.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

CARTES D'EXCURSIONS

dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.

A l'occasion des vacances de Pâques, il est délivré, du vendredi 22 mars au lundi 1er avril 1907 inclus, au départ de toutes les gares du réseau P.-L.-M., des cartes d'excursions, individuelles ou de famille, donnant droit à la libre circulation, pendant 15 ou 30 jours, dans certaines zones du réseau P.-L.-M. telles que le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, etc.

Pour plus de détails, consulter le livret-guide-horaire P.-L.-M. qui est mis en vente, au prix de 0,50 centimes, dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ou envoyé contre 0,70 cent. adressés en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 3 au 10 Mars 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Gênes	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
St-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin.
Id.	b. Capitaine-Noir, fr.	Courbon frere	Id.
Gibraltar	y. à vap. Grianaig, angl.	Bellingham	Sur lest
Cannes	y. à vap. Varuna, amér.	Frayler	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
ld.	b Vierge-Marie, fr.	Serri	Id.

DÉPARTS du 3 au 10 Mars

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gênes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Nice	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Marseille	vap. Emmanuel, grec	Kalafatis	Sur lest.
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	Id.
Menton	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Id.
Id.	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
Id.	b. Vierge-Marie, fr,	Serri	Id.

Imprimerie de Monaco — 1907